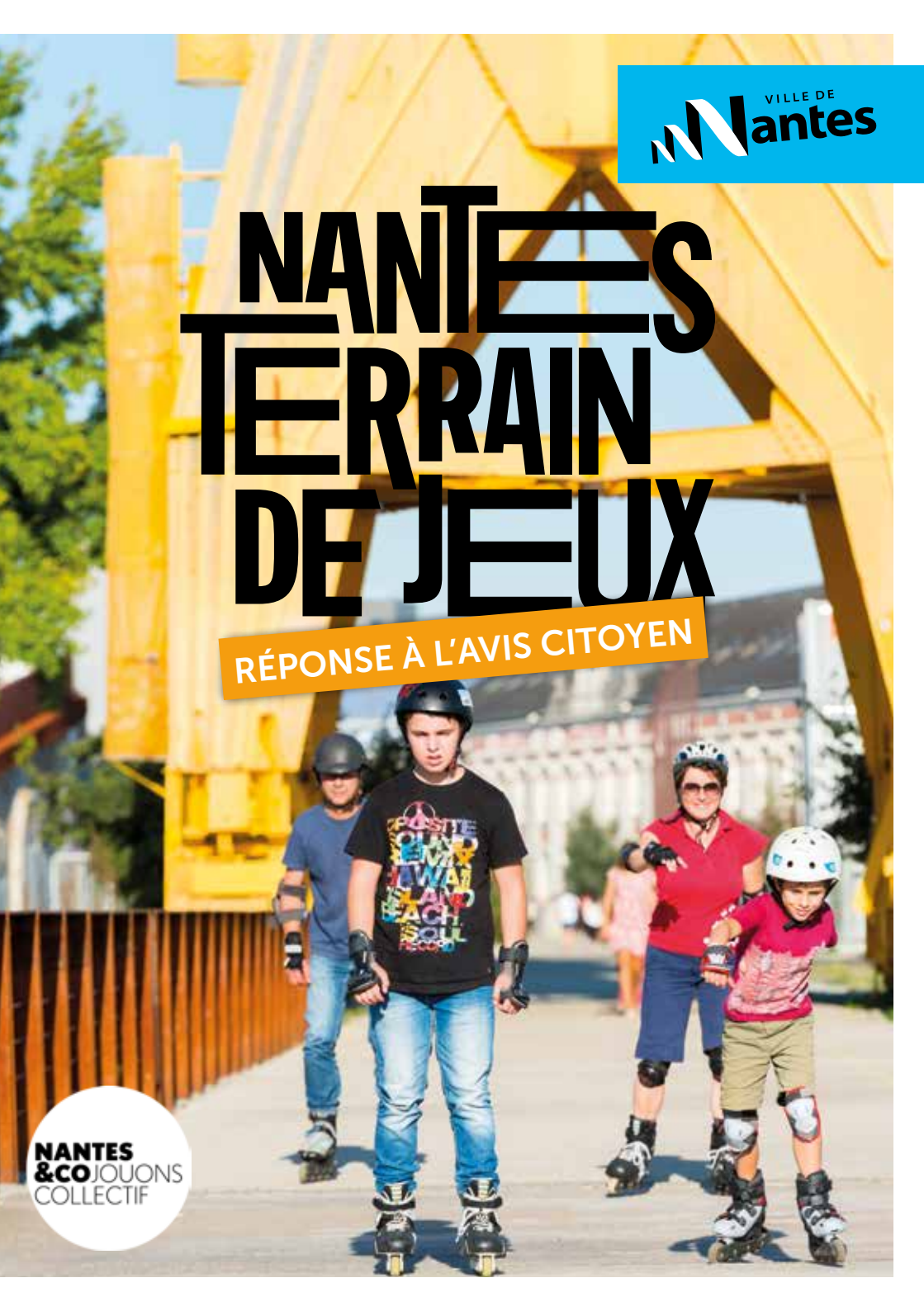


NANTES TERRAIN DE JEUX

RÉPONSE À L'AVIS CITOYEN



POURQUOI CETTE DÉMARCHE ?

Initiée par la Ville de Nantes, la démarche de dialogue citoyen « Nantes, terrain de jeux » a pour objectif de co-construire une nouvelle politique publique dédiée aux pratiques sportives et ludiques libres. Menée de mars à octobre 2016, cette démarche a associé des Nantaises et des Nantais, pratiquants sportifs ou non, des acteurs du mouvement sportif et des agents de la Ville de Nantes.

De plus en plus de pratiquants sportifs investissent la ville et s'étendent sur de nouvelles surfaces, de nouveaux espaces, sites et itinéraires. La route, les trottoirs, les bancs, les parcs et jardins, les friches constituent des espaces d'expérimentations et de pratiques sportives libres, des espaces de jeux. Les sports plus classiques sortent de leurs bases pour se déployer sur des sites naturels ou dans le cadre d'équipements spécialisés de plein air. L'ensemble de ces pratiques a déclenché de nouveaux usages dans l'espace public.

Depuis déjà quelques années, la Ville de Nantes tente de prendre en compte ces nouvelles tendances du loisir sportif. En 2016, la Ville s'est mise à l'écoute de ses habitants pour mettre en débat, faire émerger les nouvelles pratiques et les réseaux qui les accompagnent dans le but de faciliter, d'animer et de réguler les pratiques sportives libres au bénéfice de tous. Toutes les étapes de cette démarche structurent au final un nouveau pan de l'action publique dans le cadre de la politique publique des sports.

Les questions du mandat

Dans le cadre de cette démarche de dialogue citoyen, les participants ont été amenés à débattre autour des questions suivantes :

- Comment définissez-vous les pratiques sportives libres ?
- Quelles sont les pratiques sportives libres que vous pratiquez, observez à Nantes ?
- Quels sont les freins aux disciplines que vous pratiquez ?
- Quels pourraient en être les leviers ?

DU DIAGNOSTIC À L'AVIS CITOYEN

La démarche participative « Nantes, terrain de jeux » s'est déroulée de mars à octobre 2016. Près de 400 personnes ont participé à différents ateliers pour faire un état des lieux des pratiques et réfléchir aux enjeux du développement de ces nouvelles pratiques sportives. Le 1^{er} octobre 2016, la démarche s'est achevée par le Forum citoyen « Nantes, terrain de jeux » au cours duquel les Nantais.e.s ont remis leur avis citoyen aux élus de la Ville de Nantes.

Le diagnostic des pratiques sportives et ludiques libres à Nantes s'appuie sur différents éléments :

- Un **état des lieux** basé sur des données chiffrées existantes (statistiques et études), des observations réalisées sur sites, des déambulations, ainsi que des comparaisons à d'autres collectivités, à l'échelle nationale, européenne et internationale.
- Des **ateliers citoyens** formés de Nantais.e.s volontaires. Cinq ateliers ont été mobilisés : 2 dans les quartiers Centre-ville et Doulon-Bottière, et 3 au sein de Nantes&Co 16/25, du Conseil Nantais de l'Accessibilité Universelle, et du Conseil de l'Égalité Femmes-Hommes.

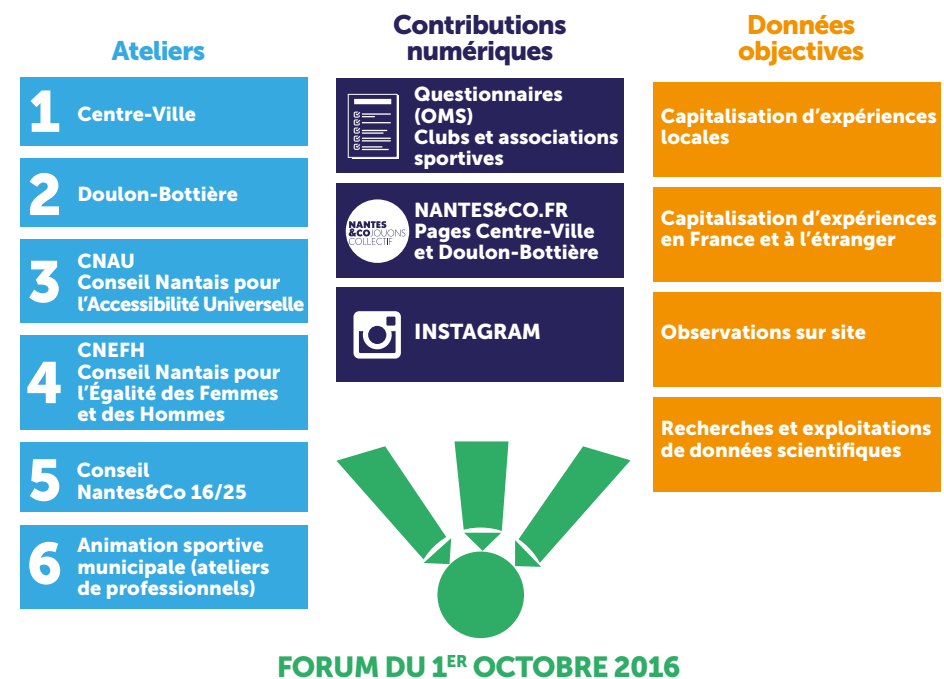
- Des **ateliers professionnels** composés d'éducateurs de l'Animation sportive municipale de la Ville de Nantes. Leur expertise de terrain a nourri la réflexion et a permis la rédaction d'une contribution technique.

- Des **contributions d'enfants** et adolescents nantais collectées dans le cadre de « Bouge ton été » en juillet 2016.

- Une **implication des associations sportives du territoire, au travers de l'Office Municipal du Sport (OMS)**.

Enfin, un appel à contributions photographiques lancé auprès des Nantais.e.s a permis de concevoir une exposition qui a été présentée lors du forum citoyen du 1^{er} octobre 2016.

LA DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION



L'AVIS CITOYEN

Remis aux élus de la Ville de Nantes le 1^{er} octobre 2016, l'avis citoyen « Nantes, terrain de jeux » a permis d'identifier 12 enjeux prioritaires pour le développement des pratiques sportives et ludiques libres.

Ces 12 enjeux se répartissent en 3 grandes familles :

- l'accessibilité
- le vivre-ensemble
- l'information.

LES ENJEUX LIÉS À L'ACCESSIBILITÉ :

- aménager des parcours dédiés
- aménager des espaces couverts et ouverts
- s'affranchir des contraintes horaires
- favoriser l'accès aux sites éloignés
- penser des espaces praticables pour tous
- lever les freins financiers.

LES ENJEUX LIÉS AU VIVRE-ENSEMBLE :

- promouvoir une pratique éco-citoyenne
- conjuguer le sport au féminin
- mettre en lien
- faire cohabiter les pratiques.

LES ENJEUX LIÉS À L'INFORMATION :

- prévenir, sensibiliser, médiatiser
- rendre visible.

PRIORISATION DES 12 ENJEUX

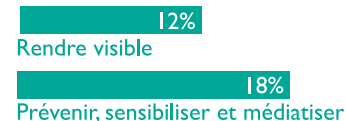
Ces enjeux ont été enrichis et déclinés en 100 propositions concrètes à l'occasion du forum « Nantes, terrain de jeux » qui a rassemblé environ 80 Nantais.e.s le 1^{er} octobre 2016.

Les participants du forum ont pu voter pour désigner les 3 enjeux prioritaires, dans le cadre de la mise en place d'une politique publique dédiée aux pratiques sportives libres.

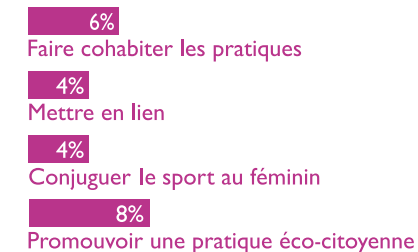
ACCESSIBILITÉ



INFORMATION



VIVRE ENSEMBLE



Retrouvez l'intégralité de l'avis citoyen sur nantes.fr/terraindejeux

RÉPONSE ET ENGAGEMENTS DE LA VILLE

La Ville de Nantes remercie sincèrement l'ensemble des contributrices et des contributeurs qui se sont investis dans les différentes phases de la démarche. Leurs idées et leurs propositions ont alimenté la réflexion des directions municipales et métropolitaines. Il a ainsi été possible d'imaginer ensemble :

- la réalisation d'aménagements,
- l'organisation d'animation sur l'espace public,
- le soutien aux rassemblements de pratiques sportives libres,
- les bonnes conditions de partage de l'espace public,
- et de rester à l'écoute des opportunités ou des besoins émergents...

À l'issue de cette démarche participative, la Ville de Nantes s'engage concrètement autour des 3 axes énoncés par les Nantais.e.s ayant participé à la démarche de co-construction.

AXE 1 : UN TERRAIN DE JEUX ACCESSIBLE À TOUS

L'accessibilité est l'un des enjeux majeurs du développement des pratiques sportives libres. Il s'agit de faire de la ville un terrain de jeux accessible à toutes et à tous quelque soit son âge, sa condition socio-professionnelle, sa condition physique... Tous les Nantais et toutes les Nantaises doivent pouvoir pratiquer leur activité sportive selon leurs capacités et leurs envies, le plus aisément possible. Et toutes ces pratiques doivent s'exercer dans le respect des différentes personnes présentes sur l'espace public.



La gratuité et le partage sont des éléments fondamentaux des pratiques sportives libres. Pour la Ville de Nantes, ils doivent rester au cœur de la nouvelle politique publique « Nantes, terrain de jeux ». La question d'un usage commercial, au sens lucratif, ne rentre donc pas dans cette politique publique. Le cas échéant, cela relèverait alors d'un usage privatif de l'espace public.

AXE 2 : UN TERRAIN DE JEUX FAVORISANT LE VIVRE-ENSEMBLE

Les pratiques sportives libres sont variées, les lieux mouvants et les publics différents. La cohabitation de tous crée parfois des conflits d'usages. Ces conflits peuvent constituer des freins au développement des pratiques sportives libres et plus largement au « bien vivre-ensemble ».

Pour la Ville de Nantes, le développement des pratiques sportives libres doit donc favoriser les déplacements et les rencontres. Il s'agit de casser les frontières et de créer du lien entre les pratiquants et les différentes pratiques dans le respect de tous. Il s'agit aussi de soutenir des événements favorisant la découverte d'autres cultures sportives, de créer des espaces de rencontres, de favoriser la transmission de savoir-faire et l'échange de matériel... En résumé, il s'agit de permettre à toutes et tous de partager harmonieusement le terrain de jeux.

AXE 3 : UN TERRAIN DE JEUX VISIBLE ET DOTÉ D'INFORMATIONS UTILES

En matière de pratiques sportives libres, la majorité des pratiquants se forme sur Internet ou par mimétisme (en regardant les autres). Ainsi, il manque parfois des méthodes d'apprentissage, des savoir-faire techniques, et des pédagogies du savoir-être.

L'information et la prévention sont donc un enjeu fondamental dans le développement des pratiques sportives libres. Il s'agit de transmettre et de faire transmettre les bonnes pratiques, les règles d'usage pour que toutes et tous puissent exercer leur activité sereinement. Et en définitive, il s'agit de réguler les conflits d'usages plutôt qu'interdire. Cet effort de pédagogie devra s'accompagner d'un effort d'information sur les différents lieux de pratiques « Nantes, terrain de jeux ». Signalétique sur site ou information sur Internet, la Ville de Nantes souhaite améliorer l'information dédiée aux pratiques sportives libres.

LES 10 ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE NANTES

Dans le cadre de sa nouvelle politique publique « Nantes, terrain de jeux », la Ville de Nantes mettra en œuvre 10 engagements. Ces 10 engagements regroupent l'ensemble des actions proposées par les Nantaises et les Nantais ayant participé à la co-construction de cette nouvelle politique publique.

Quelques actions telles que l'accès en libre service du matériel du Centre nautique nantais ou l'aide financière individuelle à l'équipement, ne seront pas réalisées car elles n'ont pas été retenues par la Ville de Nantes. Certaines autres ne seront pas mises en œuvre à court terme du fait du coût particulièrement important qu'elles représenteraient.

1. CRÉER DES ESPACES COUVERTS ET OUVERTS

Fortement plébiscitée par l'ensemble des pratiquants, la mise à disposition d'espaces ouverts et couverts, comme les Nefs des Machines de l'Ile de Nantes ou les Fonderies, est une action prioritaire pour la Ville de Nantes. Pour mettre en œuvre cette action, la Ville de Nantes s'oriente vers des espaces dotés de sols adaptés, d'éclairages à la demande, d'équipements de confort simples. Ces sites devront fonctionner en « open places » avec autorégulation et bienveillance des pratiquants. Le conventionnement d'usage avec des collectifs pourra être envisagé.



FOCUS : réaménager les kiosques de la vallée du Cens

Très peu utilisés, ces kiosques de parcs et jardins peuvent devenir des espaces adaptés aux pratiques sportives douces telles que le yoga, le tai shi, la gym suédoise etc.

2. DÉVELOPPER DES AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Il s'agit de développer des petits mobiliers de confort améliorant les conditions de pratiques et facilitant l'accès aux sites : poubelles, attaches vélos, fontaines à eau, casiers, mobilier d'étirements etc. Ces équipements seront installés sur l'ensemble du territoire et adaptés aux différents espaces, sites et itinéraires de jeux.

3. AMÉNAGER DES PARCOURS

Si l'aménagement de parcours spécifiques est envisagé (VTT, circuit santé, parkour, long-board, course d'orientation etc.), la Ville de Nantes doit rendre les parcours existants plus visibles, et traiter leurs ruptures. La question du partage des espaces, sites et itinéraires existants est aussi un axe de travail important. Ce décloisonnement des parcours nécessite une réflexion sur les aménagements nécessaires.

FOCUS : installation de douches mobiles saisonnières

À l'été 2018, la Ville de Nantes expérimentera des douches mobiles saisonnières. Quelles formes prendront-elles ? Du simple point d'eau chaude à la douche de plage, en passant par des équipements clos avec contrôle d'accès, les solutions sont nombreuses. Plusieurs d'entre elles seront testées et évaluées avant toute généralisation.

FOCUS : la place du vélo le long des cours d'eau

Dans le cadre de son schéma stratégique vélo, la Ville de Nantes souhaite ouvrir la possibilité aux vélos de circuler le long des promenades longeant les vallées du Cens, de l'Erdre et de la Chézine. Il s'agira d'intégrer ces pratiques de manière concertée et raisonnée, et en cohérence avec les autres usagers et les enjeux de biodiversité de ces sites.



4. INTÉGRER LES PRATIQUES SPORTIVES DANS L'ESPACE PUBLIC

Pour favoriser le développement des pratiques sportives libres sur l'espace public, la Ville de Nantes élabore un guide destiné aux aménageurs, urbanistes, paysagistes et architectes. L'objectif : aider les aménageurs à concevoir des espaces favorisant les pratiques sportives libres et répondant aux usages des pratiquants. Types de revêtements de sol, éclairages, mobiliers urbains : autant de questions qui seront abordées dans ce guide.

FOCUS : des événements sportifs pour les pratiques sportives libres

Pour favoriser le développement des pratiques sportives libres et leur intégration dans l'espace public, la Ville de Nantes souhaite créer, en lien avec ses partenaires, des événements « Nantes, terrain de jeux ». Pour cela, les collectifs de pratiquants seront invités à faire des propositions. À terme, la Ville de Nantes apportera son soutien à l'organisation de différents événements, qu'il s'agisse de manifestations sportives d'ampleur ou d'événements de proximité organisés dans les quartiers.

FOCUS : signalétique sur site

Pour certains espaces, sites et itinéraires existants, la Ville de Nantes développera, en lien avec les pratiquants, des supports d'information dédiés à ces trois enjeux. À l'automne 2017, un comité en charge de la signalétique des sites sera installé. Il sera saisi au fil du temps pour déployer une signalétique adaptée sur les sites en déficit d'informations pédagogiques.

5. SENSIBILISER AUX BONS GESTES ET AUX BONNES PRATIQUES

Partage de l'espace public, explosion des pratiques, sensibilité environnementale, absence d'encadrement, apprentissage par mimétisme... Tout cela rend nécessaire une sensibilisation des Nantais.e.s aux bons gestes et aux bonnes pratiques. Parmi ces enjeux, 3 exigent une sensibilisation forte :

1. les techniques corporelles, la bonne utilisation du matériel, la prévention et la santé
2. les règles de partage de l'espace public
3. les gestes éco-citoyens

6. DÉVELOPPER LE LIEN AVEC LES COLLECTIFS DE PRATIQUES SPORTIVES LIBRES

La Ville de Nantes se dote de moyens pour dialoguer avec les collectifs de pratiquants et favoriser les échanges entre eux. Elle créera des outils numériques pour permettre à tous d'avoir une vision globale des pratiques sportives libres à Nantes. Il s'agit de décroiser les pratiques et de permettre aux pratiquants de se rencontrer, d'échanger et d'inventer ensemble le terrain de jeux.



FOCUS : la slackline dans les parcs et jardins

Le développement de la slackline témoigne bien de cet enjeu de facilitation et de dialogue entre acteurs. L'impact des sangles sur les arbres demande une évaluation objective. Au printemps 2017, les slackeurs et les jardiniers de la Ville de Nantes ont co-construit un plan d'actions :

1. Été 2017 : expérimentation sur une dizaine de spots.
2. Automne hiver 2017/18 : évaluation plus rédaction d'une charte de pratiques.
3. Modification des règlements des parcs et jardins pour autoriser, sous certaines conditions et en fonction des sites, la pratique de la slackline.
4. Printemps 2018 : signalétique et diffusion de la charte de bonnes pratiques.

7. DÉVELOPPER LA VISIBILITÉ DES LIEUX DE PRATIQUES EN ACCÈS LIBRE

Où sont les espaces, sites et itinéraires de jeux ? À quels niveaux de pratique sont-ils adaptés ? Quels sont les créneaux horaires les plus calmes ? Sont-ils éclairés ? Y-a-t-il des douches ou des vestiaires à proximité ? Pour répondre à toutes ces questions, la Ville de Nantes doit organiser et qualifier son offre de sites en accès libre. À terme, les sites labellisés « Nantes, terrain de jeux » garantiront un certain niveau de confort aux usagers et leur niveau de difficulté sera défini.

FOCUS : Nantes Erdre 1^{er} site labellisé ?

Bien connue des Nantais.e.s, la boucle de running [Tortière – Jonelière – Tortière] sera bornée « Nantes, terrain de jeux » en 2018. Un espace permettant les rassemblements et les étirements sera aménagé au point de départ/arrivée, et des agrès de crossfit et de street workout seront installés le long de la boucle.

Par ailleurs, un parcours de remise à la marche dédié aux personnes en « précarité sportive » sera aménagé en pied d'immeuble au sein d'un quartier prioritaire de la Politique de la Ville. Ce parcours sera doté de stations pédagogiques consacrées à la nutrition, aux bons gestes, à l'équipement...

8. PROMOUVOIR UNE PRATIQUE ÉCO-CITOYENNE

Promouvoir une pratique éco-citoyenne implique d'équiper les sites de pratiques sportives libres en poubelles ou en récupérateurs d'eau. Cela implique aussi de sensibiliser les usagers pour qu'ils respectent mieux l'environnement (« un run = un déchet » par exemple). La charte de bonnes pratiques de la slackline sur les arbres rentre aussi dans cet engagement.

FOCUS : la problématique des trames noires

Pour plus de confort et plus de sécurité, les runners et runneuses souhaitent que certains parcours soient éclairés. Comment répondre à ce besoin tout en protégeant la biodiversité qui réclame le maintien d'espaces non éclairés la nuit (trame noire) ? Y-a-t-il des réponses techniques ? Y-a-t-il des réponses organisationnelles de la part des pratiquants (courir à plusieurs avec des frontales) ? Les réponses apportées seront co-construites avec l'ensemble des partenaires de la Ville de Nantes.



9. FAVORISER LA RENCONTRE ENTRE USAGERS

Pratiquer en collectif, découvrir d'autres pratiques sportives, soutenir l'égalité femmes-hommes, mixer les âges et les classes sociales, éviter les conflits d'usages... Autant de raisons pour favoriser la rencontre entre pratiquants et usagers. Pour atteindre cet objectif, la Ville de Nantes créera des espaces adaptés à différentes pratiques sportives libres et accessibles à tous les usagers, qu'ils soient sportifs ou non (ex : pose d'agrès de cross-fit ou de workout sur une boucle de running, ou à proximité d'air de jeux pour enfants). Pour favoriser la rencontre entre usagers, la Ville de Nantes accompagnera aussi des événements « Nantes, terrain de jeux » propices à rassembler différents pratiquants.

FOCUS : un espace multi-pratiques sur la Carrière Chantenay

Imaginer un espace accessible à tous les pratiquants quelle que soit leur discipline sportive. Un lieu d'échange, de détente au cœur d'un jardin extraordinaire. Un site naturel d'escalade, un skatepark, de la slackline, des espaces pour du fitness, du yoga, du tai shi.

Tel est le projet de la Ville de Nantes pour le site de la carrière Chantenay.

10. S'AFFRANCHIR DES CONTRAINTES HORAIRES

Par nature les pratiques sportives libres s'affranchissent des contraintes horaires. Courir sur des circuits assez éclairés la nuit ; connaître les créneaux « pratiques sportives libres » des équipements en libre accès ; savoir quelles en sont les périodes de forte fréquentation ; faire un run entre midi et deux parce que l'accès aux douches du gymnase de proximité est possible... Autant de leviers pour réduire les contraintes horaires et permettre le développement des pratiques sportives libres partout et par tous.

FOCUS : square Daviais : une expérimentation « ville la nuit » et « Nantes, terrain de jeux »

Actuellement en cours, cette expérimentation consiste à équiper le square Daviais en point d'eau, éclairage à la demande, toilettes, et à mettre cet espace à la disposition des collectifs de pratiques sportives libres. Une évaluation sera réalisée par la Ville de Nantes et les pratiquants au cours de l'automne 2017. L'objectif : définir les aménagements pérennes à mettre en œuvre.

CONCLUSION : AMBITIONS ET PERSPECTIVES

Nouvelle politique publique de la Ville de Nantes dédiée aux pratiques sportives libres, « Nantes, terrain de jeux » n'a pas d'équivalent en France. C'est une démarche inédite, vivante, en mouvement et encore en cours de construction. Pour poursuivre la co-construction de « Nantes, terrain de jeux » avec les Nantais.e.s, la Ville de Nantes souhaite travailler avec l'ensemble des pratiquants, expérimenter avec eux, tenir compte de leur expertise.

Cette méthode doit pouvoir nourrir et préciser le plan d'actions, et améliorer « Nantes, terrain de jeux » au fil du temps. Politique publique innovante, « Nantes, terrain de jeux » participera à la construction d'une ville plus intelligente, plus solidaire et plus agréable à vivre au bénéfice de toutes les Nantaises et de tous les Nantais.

LA MÉTHODE « NANTES, TERRAIN DE JEUX »

Quels sont les principes opérationnels qui vont guider l'action de la Ville de Nantes pour mettre en œuvre « Nantes, terrain de jeux », la nouvelle politique publique dédiée aux pratiques sportives libres ?

• ÊTRE À L'ÉCOUTE DES BESOINS DES UTILISATEURS :

Écouter les demandes, remarques, conseils et critiques pour rentrer dans une démarche agile avec les pratiquants. Dans une posture active et réactive, la Ville de Nantes pourra anticiper et imaginer les nouvelles pratiques ou les nouveaux espaces, sites et itinéraires de jeux.

• ÊTRE RÉACTIF SUR LES OPPORTUNITÉS

On ne maîtrise pas tout. C'est même un des aspects de cette politique publique. La Ville de Nantes se saisira des opportunités qui émergeront pour mettre en œuvre de nouveaux projets. Par exemple : un hangar inoccupé pourra devenir un espace couvert et ouvert.

• TRAVAILLER AVEC LES PRATIQUANTS

Pour chaque action, chaque projet, l'ensemble des acteurs concernés sera sollicité pour participer à l'élaboration, la construction, l'évaluation. Miser sur l'intelligence collective en associant ainsi les Nantaises et les Nantais à tous les stades des différents projets garantira l'efficacité de la nouvelle politique publique « Nantes, terrain de jeux ».

• EXPÉRIMENTER

Face à l'innovation, pragmatisme et expérimentation préalable sont nécessaires. La Ville de Nantes tiendra compte de l'expertise d'usage des pratiquants pour évaluer la pertinence et les impacts des projets, les bons usages et les mauvais usages.





ALL NANTES 02 40 41 9000
www.nantes.fr



Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1

Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes